

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze juillet deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	24
Votants .....	24

**ABSENTÉS** : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Frank GUILLAUMEUX

-----

<b>DCM n°166/2023 - 8.8.1</b>	<b>Extension du réseau collectif d'eau potable pour la desserte de terrains à bâtir au chemin de la Grée Saint-Jacques - convention entre la commune et le syndicat Atlantic'eau - signature</b>
-------------------------------	--

Rapporteur : Monsieur LÉPICIER

*Considérant le projet de construction de deux logements sur la parcelle cadastrée section F numéro 521 située au chemin de La Grée Saint-Jacques porté par la SCI MINELO de CANDÉ, faisant l'objet du permis de construire numéro PC04418022W1047 déposé le 26 août 2022,*

*Considérant qu'actuellement cette parcelle de terre n'est pas raccordée au réseau collectif d'eau potable,*

*Considérant que le secteur du chemin de La Grée Saint-Jacques est situé en zone Ub1 au Plan Local d'Urbanisme, zone à vocation principale d'habitat, dotée en principe des équipements publics destinés à son urbanisation, notamment du réseau collectif d'eau potable,*

Il appartient à la commune de réaliser les travaux nécessaires à la desserte des constructions à implanter sur ledit secteur.

Le syndicat Atlantic'eau a transmis une convention à caractère technique et financier numéro AU.21428 relative aux travaux d'extension du réseau d'eau potable nécessités par la desserte de la parcelle de terre cadastrée section F numéro 521. Le montant de la participation financière de la commune est fixée à 4 200,00 euros HT, soit 5 040,00 euros TTC.

Ce projet de convention a été transmis par courriel aux élus le 11 juillet 2023.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** la convention à caractère technique et financier numéro AU.21428 relative aux travaux d'extension du réseau d'eau potable nécessités par la desserte de la parcelle de terre cadastrée section F numéro 521 située au chemin de La Grée Saint-Jacques (Vritz) ;
- **PREND ACTE** que le coût de cette extension du réseau collectif d'eau potable, à savoir 5 040,00 euros TTC, sera pris en charge par la commune ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention à caractère technique et financier numéro AU.21428 proposée par le syndicat Atlantic'eau ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 25 juillet 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,  
Frank GUILLAUMEUX**



Envoyé en préfecture le 24/07/2023  
Reçu en préfecture le 24/07/2023  
ID : 044-200078079-20230717-DCM\_166\_2023-DE